RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: E7167DE8-DECA-4ABC-95CC-A1C06FB2E7B2

LBG

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 10 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY, 68200 MULHOUSE

RCS Mulhouse 940 191 315

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 20/05/2025

Le 20/05/2025, les associés de la Société se sont réunis et ont pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société
- Modification corrélative des statuts de la Société
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Sont présents et signent le présent procès-verbal :

SARL PALILOMA Représenté par Mr GORISSE Bruno
Dont le siège social est situé 24, rue Saint-Nicolas 68340 RIQUEWIHR
Immatriculé au RCS de Colmar sous le numéro 978 902 468
Propriétaire de 25 actions

SARL HESTIA Représenté par Mr GIAMBERINI Jean-François
Dont le siège social est situé 18, rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
Immatriculé au RCS de Colmar sous le numéro 979 153 392
Propriétaire de 25 actions

EURL LOUD Représenté par Mr OUDOT Laurent
Dont le siège social est situé 10, Avenue du Président Kennedy 68200 MULHOUSE
Immatriculé au RCS de Mulhouse sous le numéro 953 679 834
Propriétaire de 50 actions

Total égal au nombre d'action composant le capital social 100 actions

DS BG

Paraphe

Paraphe GJF

Docusign Envelope ID: E7167DE8-DECA-4ABC-95CC-A1C06FB2E7B2

Les « **Associés** », propriétaires de l'intégralité des 100 *actions* composant le capital social de la Société.

L'assemblée est présidée par Mr GORISSE Bruno, directeur général de la Société, lequel constate que les Associés présents possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social.

Le Président déclare que, le quorum requis par la loi étant atteint, la collectivité des Associés peut en conséquence valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux Associés.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social de la Société du [redacted] au [redacted] et ce à compter du *20/05/2025*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, la collectivité des Associés décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

« Article 4 *– Siège social*

Le siège social est fixé : [redacted]

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

  

Docusign Envelope ID: E7167DE8-DECA-4ABC-95CC-A1C06FB2E7B2

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés présents.

Il appartient à une société en cours de transfert de siège social de s'assurer qu'elle peut être jointe par l'intermédiaire de son ancienne adresse aussi longtemps que les formalités de changements de siège n'ont pas abouti.

TURCKHEIM le 20/05/2025

Mr GIAMBERINI Jean-François
Représentant de la SARL HESTIA

[redacted]

Mr GORISSE Bruno

Représentant de la SARL PALILOMA

[redacted]

Mr OUDOT Laurent

Représentant de la EURL LOUD

